

Calendrier des périodes de session du Parlement – 2017

2015/2850(RSO) - 07/10/2015

La proposition de la Conférence des présidents pour le calendrier des périodes de session en 2017 a été proclamée approuvée.

Le calendrier des périodes de session du Parlement européen pour 2017 est par conséquent fixé comme suit:

- du 16 au 19 janvier
- les 1 et 2 février
- du 13 au 16 février
- les 1 et 2 mars
- du 13 au 16 mars
- du 3 au 6 avril
- les 26 et 27 avril
- du 15 au 18 mai
- les 31 mai et 1er juin
- du 12 au 15 juin
- du 3 au 6 juillet
- du 11 au 14 septembre
- du 2 au 5 octobre
- du 23 au 26 octobre
- du 13 au 16 novembre
- les 29 et 30 novembre
- du 11 au 14 décembre.